



Les limites planétaires : intérêts et usages à l'échelle locale

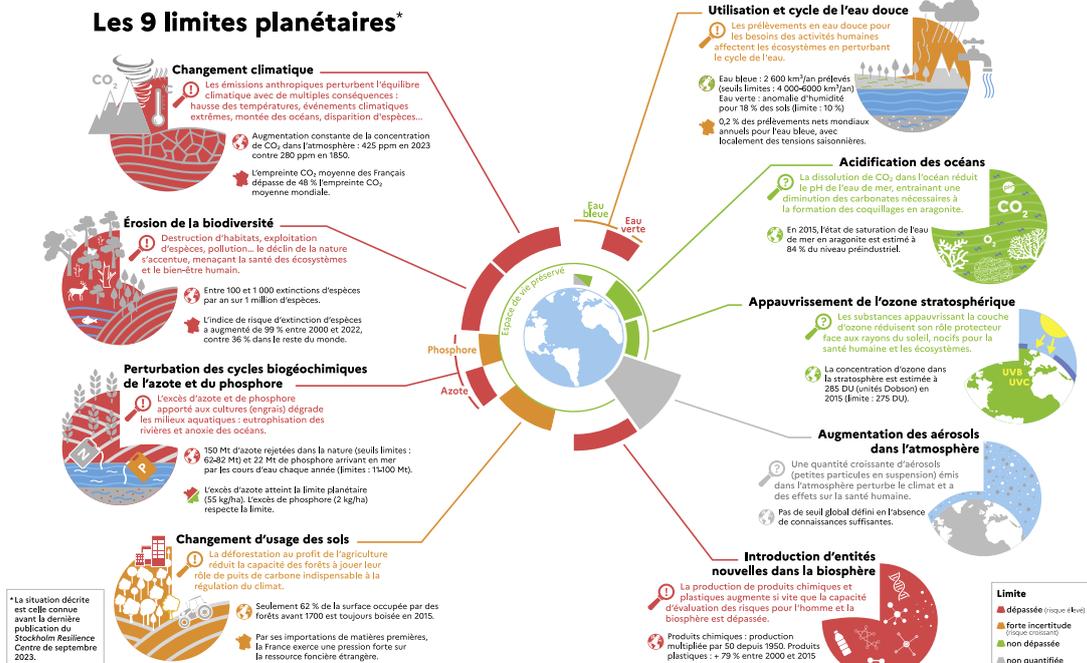
Webinaire de COMETE du 18 janvier 2024

Proposé en 2009 par une équipe internationale de chercheurs réunis autour du Stockholm Resilience Center, le cadre conceptuel des limites planétaires vise à définir un « espace de fonctionnement sûr pour l'humanité ». S'il n'a pas été originellement conçu pour être décliné à des échelles locales, il se révèle néanmoins un cadre de référence utile pour appréhender l'impact sur l'environnement au sens large, de territoires ou d'activités spécifiques, dans une perspective de transition écologique.

Les limites planétaires et leur territorialisation

Le cadre de référence des limites planétaires a été proposé en 2009 par Johan Rockström et son équipe du Stockholm Resilience Centre dans une publication intitulé « Un espace de fonctionnement sûr pour l'humanité ».

Une limite planétaire peut se définir comme la comparaison d'une pression environnementale à un état de référence environnemental. Les limites portent sur trois variables de régulation : biosphère, atmosphère, hydrosphère et leurs six variables de rétroaction. Elles sont calculées grâce à une période de référence qui a été définie comme l'Holocène.



Le cadre des limites planétaires est initialement formulé en 2009 avec 9 variables et 3 limites dépassées à l'époque. Ce cadre est ensuite actualisé en 2015 dans [Steffen et. al](#) avec l'apparition de trois zones de sûreté différentes pour l'humanité puis en 2023 par [Rockström et. al.](#) avec la

proposition d'ajouter une limite « juste » ou limite sociale. Actuellement, 6 des 9 limites sont dépassées.

A l'échelle territoriale, Quentin Dassibat, doctorant au laboratoire EVS/UMR CNRS 5600, identifie que le cadre des limites planétaires peut s'utiliser de différentes manières :

- **Comme un « canevas »** : Outil de dialogue et de réflexion pour penser à nouveaux frais les politiques environnementales, se départir de la vision « en silo » pour avoir une **vision systémique** et penser les chaînes d'impact, des sources de pression vers l'état environnemental. Exemple : La théorie de Donut (Raworth, 2018) et le retour d'expérience de la Ville de Grenoble.
- **Comme « observatoire »** : Outil de diagnostic environnemental qui intègre des dimensions non pensées par les documents existants, permettant de donner à voir un état de l'environnement sur le territoire par rapport à une référence absolue et qui peut servir d'information ou de plaidoyer. Exemple des travaux de l'agence d'urbanisme sur le Scot Sud-Loire (Epures, 2021).
- **Comme « planification »** : Outil d'aide à la décision et de pilotage des politiques environnementales permettant d'orienter les activités anthropiques vers le respect des capacités de charges locales et globales et de disposer d'un référentiel environnemental basé sur la science et de principes d'allocation.

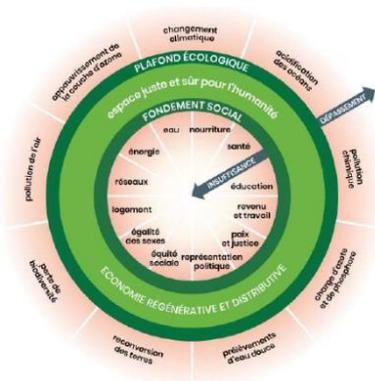
L'accompagnement proposé par France Ville et territoires Durables

France Ville et territoires Durable (FVD) est une association regroupant représentants de l'Etat, opérateurs, collectivités, entreprises et experts, visant à accélérer la transformation des villes et territoires en s'appuyant sur quatre principes : sobriété, résilience, inclusion et créativité.

Ambassadeur du Doughnut Economics Action Lab, FVD promeut le cadre de référence des limites planétaires au travers du donut qui permet de faire le lien entre économie, fondement social et plafond écologique.

L'association soutient notamment deux thèses sur le sujet : une sur le développement de méthodes pour territorialiser les limites planétaires et l'autre pour tester l'opérationnalité des cadres (limites planétaires, donut) dans la décision politique locale.

FVD propose un accompagnement aux collectivités pour développer le donut à travers de l'acculturation (conférences, boîtes à outils, fiches pédagogiques etc.), de l'animation, de l'inspiration via des ateliers ou de l'aide à la décision via le développement de grilles de priorisation politique.



Retour d'expérience - Témoignage de la Ville de Grenoble

La démarche présentée par la Ville de Grenoble s'inscrit plus largement dans une démarche politique, Grenoble 2040, lancée en février 2022 et qui a pour ambition d'offrir aux enfants nés en 2022 la possibilité de fêter leur majorité en 2040 dans une ville et un monde socialement juste et écologiquement sûr.

Cette démarche permet de réfléchir à des trajectoires de transitions visant à trois ambitions :

- Lier le social et l'environnemental pour permettre à toutes et tous de subvenir à ses besoins fondamentaux dans le respect du vivant et de la planète.
- Réconcilier la raison et les émotions. En s'appuyant sur un pilier scientifique fort et en libérant notre imagination des préjugés, cette démarche s'adresse au plus grand nombre.
- Construire un pont entre le local et le global par une approche transversale. Les enjeux d'aujourd'hui n'ont de sens que s'ils sont réfléchis et adressés à différentes échelles.

Dans ce contexte, un diagnostic territorial sous forme d'un portrait donut de la Ville de Grenoble a été produit en 2022 :

Préfiguration du Portrait Donut de Grenoble

Version décembre 2022

LÉGENDE :

La taille des rectangles rouges montre là où se situe Grenoble, parfois par rapport à une cible 2030 ou 2050

La taille des contours bleus représente
- la moyenne nationale (si disponible)
- une mise à l'échelle théorique de la situation française à Grenoble

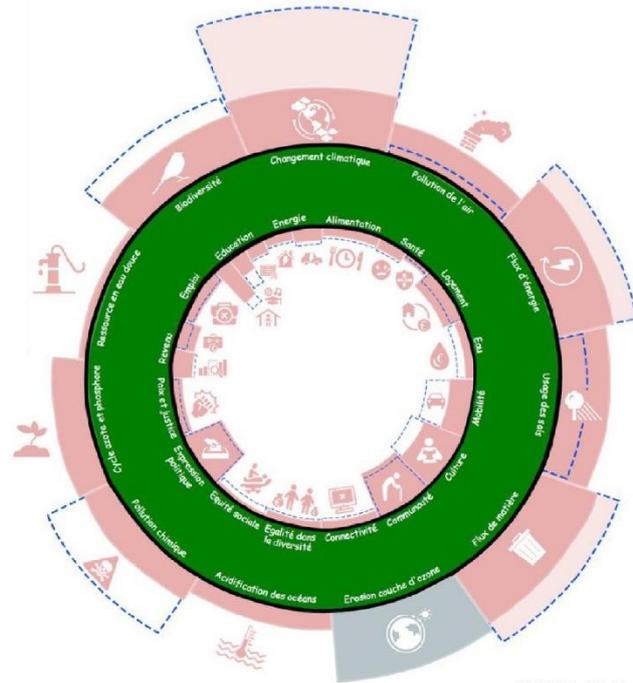
Absence de données pertinentes à l'échelle locale

AIDE À LA LECTURE :

Le dépassement ou la privation à Grenoble sont plus importants que dans la moyenne française

Le dépassement ou la privation sont plus importants en moyenne en France qu'à Grenoble

Si l'on ramène les données France à l'échelle de Grenoble proportionnellement au poids démographique de la Ville au sein de la population nationale, le dépassement à Grenoble est moins important que celui de la France



© Nathalie Le Meur / Ville de Grenoble

Ce portrait sociodémographique et environnemental propose ainsi une grille de lecture et un état des lieux du territoire par rapport à certaines limites planétaires et enjeux sociaux.

Ce document d'abord diffusé au sein des équipes municipales, a permis d'amorcer une acculturation, avant d'être diffusé plus largement à tous les citoyens lors de conférences et d'ateliers. Ce portrait donut entre à présent dans une phase d'actualisation en concertation avec les autres services municipaux dans un premier temps, puis avec les citoyens dans un second temps.



La création de cet outil s'est faite parallèlement à celle d'un observatoire partagé de la donnée et d'une grille d'analyse de transition environnementale et sociale permettant de prioriser et budgétiser en prenant en compte les impacts environnementaux et sociaux.

Malgré une vision proposée non exhaustive, le donut permet d'avoir une **visualisation transversale** des différents enjeux. De plus, l'outil est intéressant car il peut être utilisé comme un outil d'analyse, de concertation ou de pilotage. Les freins et difficultés résident dans la dimension politique (avec des indicateurs à choisir etc.), technique (manque de données et de compétences) et opérationnelle (articulation avec les autres démarches). En outre, le rapport de développement

durable (RDD) de la ville a également été réinterrogé conduisant à des arbitrages sur sa vocation, sa dimension d'aide à la décision, sa méthodologie et sa diffusion. Le donut est devenu un élément central du rapport en ce qu'il permet de visualiser transversalement différents enjeux et politiques publiques. Le RDD s'est ainsi affirmé en tant que document transversal permettant d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques.

La territorialisation de la planification écologique et les limites planétaires, quel lien ?

La [planification écologique](#) a établi un panorama des leviers à activer pour répondre aux objectifs de la France en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de préservation des ressources et de lutte contre l'érosion de la biodiversité. Ces leviers adressent assez directement certaines des limites planétaires : le changement climatique et la biodiversité, le cycle de l'azote à travers les leviers liés à l'agriculture notamment, le changement d'usage des sols à travers les leviers liés à la forêt et à l'artificialisation des sols, et l'eau à travers les leviers liés la préservation de cette ressource (quantité et qualité).

La planification écologique, avec le lancement des COP dans chaque région, est entrée dans une phase de territorialisation. Une première phase de diagnostic doit alimenter la réflexion pour organiser une phase de débats par thématiques prioritaires et avec l'ensemble des parties prenantes.

Dans ce contexte, le cadre des limites planétaires peut être utilisé comme un outil de sensibilisation et d'analyse. Pour les collectivités ayant déjà réalisé une analyse sur leur territoire de leur contribution aux 9 limites planétaires, leurs résultats peuvent aider à prioriser les thématiques à mettre en débat dans le cadre des COP.

Ressources

- La publication [THEMA](#) du Commissariat Général au Développement Durable « La France face aux neuf limites planétaires »
- Epures, 2021. [Quelle participation du Sud-Loire à l'atteinte des limites planétaires ?](#) Observatoire des transitions environnementales.
- Les travaux de [France Villes et territoires Durables](#) sur la territorialisation des limites planétaires
- Informations sur la démarche [Grenoble 2040](#)
- [Portrait territorial](#) (Donut) de la ville de Grenoble
- [Rapport développement durable](#) de la ville de Grenoble